

C'est un chantier prioritaire. La preuve, il a déjà redémarré. Depuis la semaine dernière, les travaux de construction du Campus Sud ont repris. Ce projet de 84 millions d'euros situé en plein cœur de l'Eco-Vallée niçoise, est placé sous co-maîtrise d'ouvrage de la CCI et d'Habitat 06. Avec une ouverture prévue en 2021, ce campus de plus de 24 000 mètres carrés formera 2500 alternants du CAP à l'école d'Ingénieur aux emplois du territoire et aux métiers porteurs de demain. Il s'agit d'un programme labellisé « *Investissement d'Avenir* », soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Alpes Maritimes, la Ville de Nice et l'Etat.

### « **Un chantier test** »

Fort logiquement, à cause du coronavirus, c'est sous une surveillance particulière que le chantier a partiellement repris. Il concerne 9 entreprises (*Fayat, Enatra, Keller, Franki, GRS Valtech, Cepaba, Gerfa, Technisol, Egka, Snef*) avec un effectif sur le chantier de 30 personnes maximum. Une reprise qui a pu être envisagée grâce au travail des fédérations professionnelles, des entreprises et de l'OPPBT (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics). Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « *La reprise du chantier se fera de manière progressive et les conditions de reprise ont été construites avec l'ensemble des acteurs : les maîtres d'œuvre, le coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, l'entreprise FAYAT et son référent COVID, les sous-traitants et les services de l'Etat. Nous pouvons parler d'un chantier test qui sera évalué et des mesures tangibles ont été déployées pour permettre d'amorcer la reprise économique dans le respect des individus et de leur sécurité* ».

Parmi les mesures mises en place, on peut évoquer la création d'un poste d'accueil sur le chantier afin de contrôler les arrivées, le remplissage d'un questionnaire COVID 19, la distribution d'un livret d'accueil spécifique, la mise à disposition de solution hydroalcoolique ou de savon, de masques de protection chirurgical ou FFP2, la signature d'un registre d'entrée et de sortie de chantier, des pauses en extérieur, un système de roulement dans les vestiaires ou encore des horaires décalés. « *Nos activités ont su s'adapter à l'urgence de la situation dans le respect des règles de distanciation. Le secteur du BTP, activité clef du territoire, est une locomotive pour les filières associées de l'industrie et des services. Nous saurons être là pour impulser et accompagner la relance* » conclut le président de la CCI.

**Andy Calascione**

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)